Les consommations en eau des brebis en bergerie

Les références d'ingestion en eau, très anciennes, ont été actualisées en 2023 et 2024 entre autres au CIIRPO, sur le site du Mourier, pour les brebis en fin de gestation et en lactation.

Les consommations quotidiennes en eau ont été enregistrées à partir de compteurs électroniques avec deux types génétiques : F1 (Île de France croisée Romanov) et Mouton Vendéen. Les brebis étaient alimentées en bergerie avec une ration sèche composée de foin à volonté et d'un aliment concentré dans le cadre d'une étude sur les capacités d'ingestion[1].

[1]Projet CIBRESIL piloté par l'INRAE et financé par le CASDAR.

LE CONTEXTE

LES MESURES DE CONSOMMATION D'EAU ONT ÉTÉ ENREGISTRÉES AVEC :

- **Des abreuvoirs à pipette à raison d'un pour 6 brebis.**
- **Une plage de températures de -4 à 34 °C dans la bergerie,**
- **Une ration sèche.**



Les consommations en eau ont été mesurées par lot de 6 brebis alimentées avec du foin et un aliment concentré.

CIIRPO

INSTITUT DE L'ELEVAGE idele

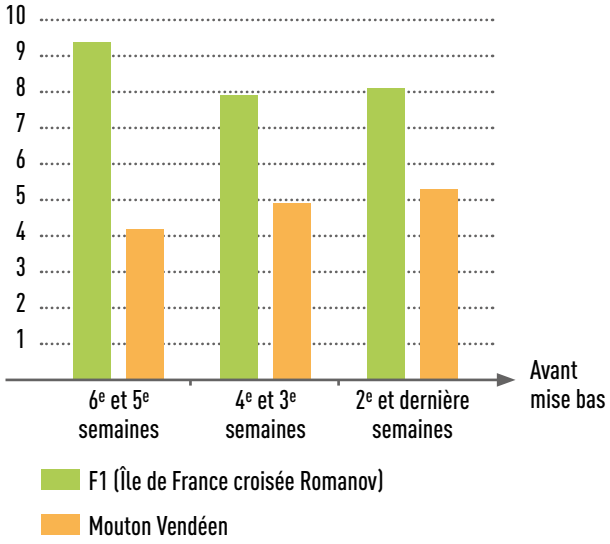
Fin de gestation : un écart marqué entre les deux types génétiques

Au cours des 6 dernières semaines de gestation, une brebis a bu en moyenne 6,6 litres d'eau par jour. Les niveaux d'ingestion s'avèrent très variables selon le type génétique alors que toutes les brebis bénéficiaient de la même ration (graphe 1). Cette dernière était composée d'un foin de graminées à volonté et de 430 g à 1 080 g d'aliment concentré par jour selon le stade physiologique des femelles.

Les niveaux d'eau quotidiens sont les suivants :
- 4,8 litres par brebis de race Mouton Vendéen,
- 8,5 litres par brebis F1 (Île de France croisée Romanov).

Les quantités de fourrages ingérées ont également été différentes pour les deux types génétiques, une F1 consommant davantage qu'une Mouton Vendéen. Néanmoins, ramené au kg de matière sèche ingéré, une brebis croisée Île de France et Romanov a bu 56 % d'eau en plus qu'une brebis Mouton Vendéen : respectivement 3,9 et 2,5 litres.

1• CONSOMMATION D'EAU QUOTIDIENNE DES BREBIS EN FIN DE GESTATION (en litres/brebis/jour)



Source : CIIRPO/IDELE 2025

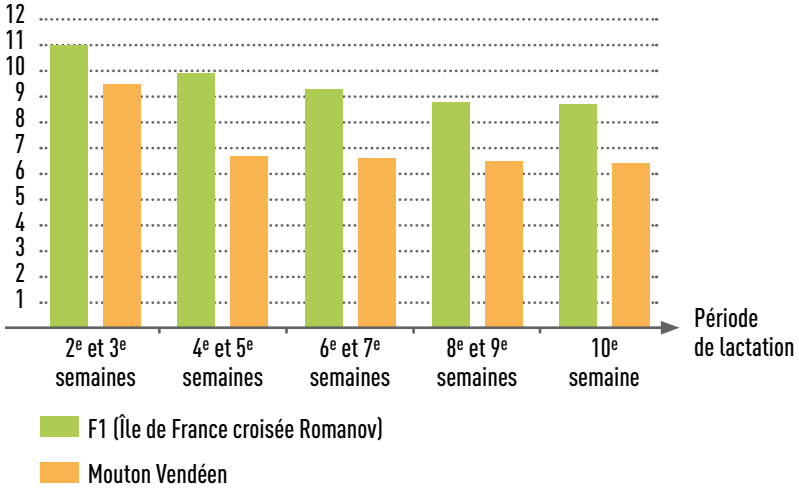
10 litres en début de lactation

Les mesures réalisées au cours des neuf semaines de lactation indiquent une consommation moyenne journalière d'eau de 8,5 litres.

Ces dernières varient en fonction de deux critères :

- Le type génétique : bien qu'elle soit alimentée avec la même ration (foin de graminées à volonté et 630 g à 1 230 g d'aliment concentré par jour selon le stade de lactation), une brebis F1 a consommé en moyenne 9,5 litres d'eau par jour contre 7,1 litres pour une femelle Mouton Vendéen (graphe 2). Ramenés au kg de matière sèche ingéré, les niveaux d'ingestion sont respectivement de 3,4 et 2,9 litres pour les deux types génétiques.
- Le stade de lactation : les niveaux d'ingestion moyens en eau s'établissent à 11 litres au cours des 2 premières semaines pour une brebis F1 contre 9,2 litres les 7 suivantes. La tendance est la même en Mouton Vendéen.

2• CONSOMMATION D'EAU QUOTIDIENNE DES BREBIS EN LACTATION (en litres/brebis/jour)



Source : CIIRPO/IDELE 2025

Ces données confortent d'anciennes références de l'INRA (Alimentation des ruminants, INRA 1978) pour des températures inférieures à 15 °C.

EN RÉSUMÉ

Les consommations quotidiennes en eau sont de l'ordre de :
- **10 litres pour une brebis en début de lactation,**
- **8 litres pour une brebis en milieu de lactation,**
- **6,5 litres pour une brebis en fin de gestation,**
- **Une brebis croisée Île de France x Romanov consomme respectivement 77 et 34 % d'eau en plus qu'une brebis Mouton Vendéen en fin de gestation et lactation.**

Pub 0026311008 - ISBN 978-2-7148-0206-4 - © Photo : CIIRPO

POUR EN SAVOIR PLUS :
- Laurence Sagot et Denis Gautier : CIIRPO / Institut de l'Élevage
 Tél. : 06 45 32 24 87 ou laurence.sagot@idele.fr
- Sites internet :
 www.inn-ovin.fr et www.idele.fr/ciirpo

03/2026 - Document réalisé avec le soutien financier de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Cofinancé par l'Union européenne
Région Nouvelle-Aquitaine
CO-FINANCÉ PAR RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE